

DANIEL
CONSTANTINEAU

Ces animaux domestiques qui nous emmerdent, au propre et au figuré !

Ah ! l'amour légume pour l'animal !

Mercredi soir de fin octobre, Outremont. De retour de ma séance de jogging, je m'arrête comme d'habitude au Parc Saint-Viateur, afin de terminer mon entraînement par une trentaine de lift-ups, à partir d'un appareil situé dans l'aire d'amusement dédié aux enfants. S'y trouve une dame d'un certain âge, une baby-boomer, de toute évidence, qui lance la balle à son beagle, tenu sans laisse pour les besoins de l'exercice...

Hum, le canidé me regarde d'un drôle d'air, et sa propriétaire aussi : «Que justifie ta présence dans notre carré de sable, ô sportif inopportuniste», semblent-ils me demander silencieusement... Je passe outre leurs regards-questionnement, et me mets à l'œuvre... un, deux, trois soulèvements et puis, ouaf! Voilà que Fido n'est pas d'accord, et me débite une série de jappements à la lune. Je m'arrête sec, et fais signe à la propriétaire de mettre un terme à la chose.

Madame demande alors à son petit ami de la suivre dans un coin plus reculé de l'aire de jeu, afin de continuer leur farandole. Je reprends l'entraîne-

ment. Ouaf, ouaf! derechef! Décidément, notre chien de chasse n'entend pas partager son territoire. Face à ce comportement, je demande alors à la propriétaire de contrôler son cabot, en lui soulignant qu'au surplus, elle est hors-la-loi. Madame se vexe : «Y'en a qui ont besoin de leur terrain de jeu, même à leur âge... Cabot? ça se prend pour qui...» et s'éloigne, tout en continuant à maugréer.

Manifestement frustrée, Madame récidive et revient au bout de deux minutes, pitou toujours sans laisse et balle de tennis à l'avenant, considérant sans doute que c'est là son droit le plus strict que de s'amuser avec son animal de compagnie, à l'endroit et selon les termes qui lui conviennent. Je dois alors lui donner de la menace d'un duo «appel à la police et poivre de cayenne» bien assaisonné - afin qu'elle déguerpisse pour de bon...

Madame a tout faux

De fait, Madame a tout faux. Rejoint à son bureau, le chef de division aux communications de l'arrondissement d'Outremont, Alain Tittley, confirme : Non seulement est-il «interdit de se promener sans laisse avec son chien sur le territoire de la Ville de Mon-

tréal, il est contraire aux règlements de l'amener dans les parcs d'Outremont». Ses informations corroborent du reste les pictogrammes érigés à cet effet aux entrées du parc dont il est question ici.

Les raisons en sont multiples : outre ses déjections, qui comportent de sérieux dangers pour la santé humaine (une crotte, même ramassée, peu laisser ses contaminants - vers ronds, en l'occurrence - dans la portion du sable qu'un enfant de deux ans ne se fera pas prier pour porter à sa bouche...), notre mâtin présente régulièrement des comportements inadéquats, voire dangereux. «65% des propriétaires de chiens ne prennent pas de cours de dressage», souligne le maître-chien Guy Bertrand, directeur du Centre canin international de Greenfield Park.

40 ans d'expérience

Du haut de ses 40 ans d'expérience en terme d'élevage et de formation, notre homme sait de quoi il jase. «Avec des chiens de moyens ou grands gabarits, qui interagissent davantage avec l'environnement dans lequel ils sont impliqués, c'est 95% des maîtres qui devraient s'astreindre à le faire». L'autre 5% étant dévolu à la portion des individus qui, spontanément, pos-

sèdent l'autorité nécessaire afin de bien contrôler leur compagnon à quatre pattes... 5%...

Forts de ces paramètres, dont les assises réglementaires, scientifiques et civiques tombent sous le sens, on peut alors se demander ce qui pousse Madame, ainsi que les milliers d'autres propriétaires de chiens qui agissent comme elle, à adopter des attitudes que je qualifierais sinon de délinquantes, du moins de cavalières. Certes, il est reconnu que la relation avec un autre animal nous aide à mieux vivre notre vie... d'animal ; après tout, ne sommes-nous pas de grands singes? Mais au point d'emmerder, au propre comme au figuré, voisins et concitoyens? Au point de préférer Fido ou Minette à son prochain, voire à un éventuel conjoint - tel qu'on peut régulièrement le lire sur ces fiches de célibataires virtuels, aversissant les candidats allergiques aux chats, chiens, chevaux (à quand les alligators?) d'aller se faire voir ailleurs?...

Décidément, quelque chose ne tourne pas rond dans cet «amour légume pour l'animal». Madame devrait y voir. Pas de quoi fouetter un chat? Encore lui faudrait-il ne pas faire l'autruche, et prendre le taureau par les cornes...